



OBJET DE LA CONSULTATION :
Réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées

AVIS DE MARCHÉ

Marchés de Services en procédure adaptée
en application de l'article 27 du Décret n°2016-360
du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Acheteur

Commune de Châteaulin, 15 quai Jean Moulin, 29150 CHATEAULIN
Téléphone : 02 98 86 10 05, Télécopie : 02 98 86 31 03, Courriel : mairie@chateaulin.fr

Contact technique

Agent à contacter : M. Loïc FORTUN

Objet du marché

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché public de prestations intellectuelles. Il a pour objet la réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées. Les variantes seront prises en comptes.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Qualité de la note méthodologique du projet :	40%
Composition de l'équipe, organigramme, moyens et CV des participants :	30%
Montant des honoraires :	30%

Date limite de réception des offres : 14 septembre 2017 à 17 heures

Présentation des offres

- **Dossier de consultation (complété, daté et signé par le candidat)**
- **Détail estimatif détaillé et calendrier d'exécution (à établir par le candidat)**
- **CCTP**
- **Notice de présentation des compétences de sa société, des références identiques dans le domaine objet du marché**
- **Mémoire technique permettant l'évaluation de la valeur technique :**
 - Note méthodologique exprimant les intentions, les perceptions de la problématique et de la méthode envisagée
 - Composition de l'équipe, organigramme, moyens et CV des participants
 - Planning prévisionnel pour chaque phase de la mission proposée

Retrait des dossiers

Mairie de Châteaulin
Marchés Publics
15 quai Jean Moulin, 29150 Châteaulin,
Télécharger le dossier de consultation sur : <http://www.e-megalisbretagne.org/>

Téléphone : 02-98-86-10-05
Télécopieur : 02-98-86-31-03
Courriel : reglementation@chateaulin.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 juillet 2017